



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU ROCHER-PERCÉ
MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

**Est, par la présente, donné par le soussigné,
greffier-trésorier de la susdite municipalité**

QUE le rapport financier 2023 corrigé de la municipalité de Port-Daniel-Gascons sera déposé lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le 15 octobre 2024 au Centre Multifonctionnel.

Donné à Port-Daniel-Gascons, ce 7^{ième} jour d'octobre 2024

Yan Ritchie,
greffier-trésorier